

Auver'Dance Festival

COURPIÈRE - 63

40 km de Clermont-Ferrand - 55 km de Vicky - 10 km de la Sortie des Autoroutes

ESPACE COUZON/COUBERTIN

Du 20 au 23 août 2026



**Événement uniquement sur réservation,
dans la limite des places disponibles**

Aucun forfait ne sera vendu sur place

FORFAITS	DANSEURS (D)			NON DANSEURS (N)		
	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2026	Tarif après 01/05/2026	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2026	Tarif après 01/05/2026
« FULL PASS » Festival (4 jours)	D1	175 €	195 €	N1	95 €	125 €
<i>Jeudi</i> : Soirée « Carrefour des régions » Dîner et Bal DJ						
<i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZYK						
<i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et les bals DJ Country Line Dance (après-midi et soir)						
<i>Dimanche</i> : Tous les Workshops, le déjeuner et le Bal DJ						
Pass « VENDREDI / SAMEDI » (2 jours)	D2	150 €	170 €	N2	70 €	85 €
<i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZYK						
<i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et les bals DJ Country Line Dance (après-midi et soir)						
Pass « VENDREDI » de 9h à minuit	D3	95 €	110 €	N3	65 €	80 €
<i>Vendredi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner et le Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZYK						
Pass « SAMEDI » de 9h à minuit	D4	95 €	110 €	N4	65 €	80 €
<i>Samedi</i> : Tous les Workshops, le déjeuner, le dîner de Gala et les bals DJ Country Line Dance (après-midi et soir)						
TARIFS HORS FORFAITS	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2025	Tarif après 01/05/2025	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2025	Tarif après 01/05/2025
<i>Soirée Jeudi à partir de 18h</i> : Soirée « Carrefour des régions » Dîner (chacun amène un salé et un sucré à partager) et Bal DJ Country Line Dance animé par Marie Laure	D5	8 €	10 €	N5	8 €	10 €
<i>Soirée complète Vendredi à partir de 18h30</i> : Dîner buffet et Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZYK	D6	30 €	35 €	N6	30 €	35 €
<i>Concert seul Vendredi de 21h à minuit</i> : Concert dansant Country Line Dance avec MIMUZYK	D7	15 €	20 €	N7	15 €	20 €
<i>Samedi après-midi</i> de 13h30 à 17h30 - Bal DJ Country Line Dance animé par Dominique	D8	7 €	8 €	N8	7 €	8 €
<i>Soirée complète Samedi à partir de 18h30</i> : Dîner de Gala et Bal DJ Country Line Dance animé par Marie Laure	D9	30 €	35 €	N9	30 €	35 €
<i>Soirée seul Samedi de 21h à minuit</i> : Bal DJ Country Line Dance animé par Marie Laure	D10	8 €	10 €	N10	8 €	10 €
<i>Dimanche après-midi</i> de 13h30 à 17h30 - Bal DJ Country Line Dance animé par Marie Laure	D11	7 €	8 €	N11	7 €	8 €

Tous les repas seront préparés par notre Traiteur « Les Arcades de Barjavelles » à Courpière.
Ils seront servis sous forme de buffet sauf le repas de Gala (samedi soir), servi à table.

Du jeudi 20 au dimanche 23 Aout 2026



Date limite d'inscription le 10 août 2026
(dans la limite des places disponibles)

**Afin d'éviter les inscriptions sans suite,
Seules les réservations avec paiement seront prises en compte.
Aucune inscription sur place, Aucun remboursement.**

Je souhaite être à la table de (club / danseurs, etc..) pour le repas de Gala servi à table :

Fait à _____, le _____

Signature _____

<http://courpierecountry.jimdo.com>



ARTICLE 1 – Lieux et dates de l'événement :

AUVER'DANCE FESTIVAL, organisé par l'association « Courpière Country Club » aura lieu du 20 au 23 aout 2026 à l'Espace Couzon/Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Courpière (63120).

Toute personne entrant sur le site de l'événement devra avoir précédemment effectué une réservation.

L'ouverture des portes se fera :

- Jeudi 20 aout de 18h à minuit
- Vendredi 21 aout de 9h00 à minuit
- Samedi 22 aout de 9h00 à minuit
- Dimanche 23 aout de 9h00 à 17h30

ARTICLE 2 – Modalités :

Toute inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et des conditions d'inscription.

Les stages sont ouverts à toute personne pratiquant la Country Line Dance, sans distinction de style.

Courpière Country Club se réserve le droit de modification du déroulement du week-end selon les besoins des chorégraphes ou en cas de nécessité (administrative, pratique, sécurité ou d'occupation des locaux, etc....)

Dès que le nombre maximum de participants sera atteint, Courpière Country Club se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

ARTICLE 3 – Conditions d'inscription :

La réservation s'effectue au moyen du bulletin d'inscription individuel ci-joint ou mis à disposition sur demande auprès de l'Association par mail, courrier ou téléphone.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du ou des chèques bancaire de paiement et doivent être envoyé par courrier uniquement à :

Courpière Country Club - Jean Pierre Franchi - 234 Route d'Estandeuil - Terre Rouge 63520 St Dier d'Auvergne

Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée, les pré-réservation devront être suivies de l'inscription dans les 15 jours qui suivent. L'inscription sera validée par l'envoi d'un email de confirmation après réception de ce bulletin de réservation complet et accompagné du paiement par chèque bancaire à l'ordre de Courpière Country Club.

Les réservations non accompagnées du paiement ne seront pas considérées comme définitives et l'organisateur se réserve le droit d'annuler celles-ci.

Toute réservation validée par l'organisateur est définitive et non remboursable. (Voir article 12)

ARTICLE 4 : Paiement

Paiement uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre de Courpière Country Club. Le paiement en espèces n'est pas accepté sauf remis en mains propre. Pour les frontaliers qui ne disposent pas de chèques, nous consulter pour le paiement par virement bancaire. Possibilité de paiement en 2 fois sans frais. Joindre les 2 chèques à la réservation. Les chèques seront encaissés : tous les 15 de chaque mois à partir du 1er mars 2026 et le 2e à partir du 15 juin 2026.

ARTICLE 5 : Responsabilités - Assurances :

Courpière Country Club en tant qu'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civil » pour les locaux et les personnes, toutefois, la responsabilité de Courpière Country Club ne saurait être engagée en dehors des heures de stage et des soirées dansantes, ni pour les préjudices corporels ou matériels causés ou subis pendant la durée de l'événement. L'association se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels pendant toute la durée de l'événement.

ARTICLE 7 : Présentation, comportement et discipline :

En toutes circonstances et en tous lieux de l'événement, toutes les personnes inscrites doivent avoir une présentation et un comportement correct en actes et en paroles.

Durant les stages, aucun rassemblement ne sera toléré dans les salles de cours, les discussions devrons être faites avant ou après le cours ou à l'extérieur sous peine d'exclusion.

Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles doivent être jetés dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux utilisés pour l'événement, un coin spécifique « **FUMEUR** » avec cendrier sera mis à votre disposition sur le site en extérieur.

Les objets tranchants ou dangereux sont formellement interdits, ainsi que l'utilisation des téléphones portables pendant les cours.

Les manquements au principe de bonne conduite à l'égard des chorégraphes, d'un membre de l'association ou de toute autre personne ne sont pas tolérés.

Toute personne inscrite ne respectant pas cet article fera l'objet d'une exclusion définitive de l'événement, sans remboursement. Les enfants non danseurs ne sont pas admis aux stages car ils risquent de les perturber. Par ailleurs, nous rappelons qu'ils restent sous la responsabilité de leurs parents durant toute la durée de leur présence sur le site et par conséquent ne doivent en aucun cas rester seuls. Leur présence doit rester discrète et ne doit, en aucun cas, gêner le déroulement de l'événement sous peine d'exclusion immédiate.

ARTICLE 8 : Droits Audiovisuels :

Toute personne inscrite accorde à Courpière Country Club la permission irrévocable de publier et diffuser toutes les photographies, images et vidéos prises lors de l'événement.

Il est interdit, sauf autorisation de chaque chorégraphe, de filmer les séances des stages.

ARTICLE 9 : Tenue vestimentaire :

Pas de recommandation concernant la tenue vestimentaire, hors mis une tenue correcte. Par contre, **pour les chaussures**, attention les sols sont différents (plancher, béton ciré, parquet flottant, etc...), merci d'adapter vos chaussures afin d'éviter les accidents.

Pour les stages dans la salle débutant : Parquet flottant donc uniquement chaussures de danse, basket de danses propres ou chaussettes.

ARTICLE 10 : Cours et Chorégraphes :

Le programme détaillé de l'événement est en téléchargement sur notre site internet. Toute modification de celui-ci, fera l'objet d'un affichage dans les lieux de cours, mais n'ouvrira aucun droit de rétractation de la part des inscrits ou de remboursement.

Les Chorégraphes ont été réservés plus de 15 mois à l'avance par l'organisation. Nous nous sommes engagés à ce qu'ils soient présents, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un cas de force majeure. Nous ne sommes que des êtres humains avec nos forces et nos faiblesses.

L'absence d'un des Chorégraphes :

Absence durant l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe n'est pas remplacé, et les workshops non effectués ne sont ni récupérés ni remboursés.

Absence avant le début de l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe est remplacé, dans la mesure du possible, par un autre Chorégraphe. Les inscrits ne peuvent ni contester le choix du remplacement ni remettre en cause leur inscription à l'événement du fait de ce choix. Les workshops assurés par ce remplaçant ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou d'une quelconque indemnisation.

Les inscrits seront avertis de ces changements par email le plus rapidement possible après constatation du problème.

ARTICLE 11 : Hébergement et Restauration

La réservation des chambres d'hôtes/d'hôtel/gîtes/village vacances reste sous la seule responsabilité des participants. La liste des hébergements partenaires est indiquée sur notre site <https://courpierecountry.jimdo.com>.

La restauration sur le site de l'événement est organisée par Courpière Country Club et le traiteur « les Arcades de Barjavelle » :

- Jeudi soir (vers 19h30) : Auberge Espagnol sur le thème « **le Carrefour des Régions** ». Chaque participant amène une spécialité froide (sucrée et salée) de sa région et on partage tout (**hors boissons**)
- Les midis (vers 12h00) et vendredi soir (19h00) : plateau repas chaud préparé par les Arcades de Barjavelle
- Samedi - soir (19h00) : Repas de gala préparé et servi par les Arcades de Barjavelle

Tout au long du week-end, une buvette avec gateaux, sucreries et boissons sera à votre disposition (pas de salé).

ARTICLE 12 : Annulation et remboursement

Toute réservation est ferme et définitive à réception du dossier complet (bulletin + paiement) **et non remboursable**, toutefois vous avez la possibilité, après accord de l'organisateur par écrit, de vendre votre place à une tierce personne et du coup d'en informer l'organisateur pour vous décharger de votre responsabilité.

Une annulation pure et simple ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

L'exclusion par l'organisateur pour manquement au règlement ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce règlement, de le signer et de nous le renvoyer avec votre inscription (OBLIGATION)

Courpière Country Club

Ecrire la mention manuscrite « **Lu et approuvé** » et signer